

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11		
- en exercice :	10		
- qui ont pris part à la séance :	11		
- votants	10 (dont 1 pouvoir)		
Date de convocation :	17/03/2026	Date d'affichage :	17/03/2026

Le conseil municipal de la commune de Portes En Valdaine régulièrement convoqué le 17 mars 2026 par Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Thibaut BASTET, Maire le vingt et un mars deux mil vingt-six à 11 h 00.

Présents : Mmes DOSE Laurent – LACOUR Christelle – LAURENT Rachel – MARTIN Sylvie
Mrs ANTOINE Manuel – BAUR Sébastien – BASTET Thibaut – BRACHET Florian
LAGRANGE Olivier – LEYDIER Hervé

Absent excusé : Mr CHARRAS Mathieu – procuration à Mr LEYDIER Hervé

Secrétaires de séance : Mme MARTIN Sylvie et Mr BRACHET Florian

Objet : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 09 suffrages exprimés pour la liste de Monsieur Hervé LEYDIER ;

DM n°07-2026

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/2026

ID : 026-212602510-20260321-07_2026-DE



Le conseil municipal, par :

- 09 voix POUR,
- 00 ABSTENTION
- 01 BLANC et 1 ENVELOPPE VIDE,

ELIT la liste de Monsieur Hervé LEYDIER ;

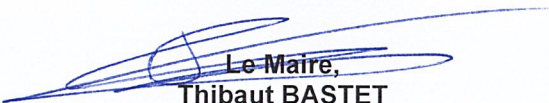
INSTALLE

- **Monsieur Hervé LEYDIER en qualité de 1^{er} Adjoint,**
- **Madame Christelle LACOUR en qualité de 2^e Adjointe,**
- **Monsieur LAGRANGE Olivier en qualité de 3^e Adjoint.**

AUTORISE Monsieur Thibaut BASTET à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.




Le Maire,
Thibaut BASTET